

# DECLARATION DE SITUATION

## Demande de ressources

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Numéro Adhérent : \_\_\_\_\_

Offre Adhérent : Régime complémentaire MAEE

Veillez cocher la case correspondant à votre situation **et nous retourner les pièces justificatives demandées** par courriel à l'adresse [bgd@maee.fr](mailto:bgd@maee.fr) ou par courrier.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de nous indiquer vos coordonnées :

Téléphone Portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail personnelle : \_\_\_\_\_

### → Vous êtes en activité :

- Sans changement : préciser votre lieu d'affectation actuel (et joindre votre dernier bulletin de salaire) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Changement d'affectation intervenant avant le 31 décembre de l'année en cours :  
Date de votre changement d'affectation : \_\_\_\_\_  
 Départ à l'étranger  Retour en Centrale  Poste à poste  
Joindre votre arrêté d'affectation et une simulation de salaire (si poste à l'étranger) et votre adresse postale (si retour en France).
- Congé de formation rémunéré : joindre l'arrêté de congé en cours de validité et le dernier bulletin de salaire.
- Contractuel de droit public ou privé : joindre la copie du contrat de travail en cours de validité et du dernier bulletin de salaire.

### → Vous êtes en cessation temporaire d'activité sans rémunération du Ministère :

- Sans changement : joindre votre arrêté de congé et/ou de disponibilité (congé parental, convenance personnelle, ...) en cours de validité.
- Vous avez repris ou vous reprendrez votre activité avant le 31 décembre de l'année en cours :  
Date de votre reprise d'activité : \_\_\_\_\_  
Joindre votre arrêté d'affectation et une simulation de salaire (si poste à l'étranger) et votre adresse postale (si retour en France).

### → Votre relation contractuelle avec le MEAE ou votre mission à l'étranger prend fin avant le 31 décembre de l'année en cours :

- Vous êtes contractuel : joindre votre justificatif de fin de contrat.
- Vous êtes titulaire d'un autre Ministère en mission de service public à l'étranger : joindre votre justificatif de fin de mission.

Dans les deux cas, votre offre sera résiliée à la date de fin de contrat ou de fin de mission de service public à l'étranger.

### → Vous passez à la retraite ou percevez une pension d'invalidité :

- Vous êtes passé ou vous passerez à la retraite avant le 31 décembre de l'année en cours :  
joindre votre titre de pension de la Fonction publique ainsi que vos titres de pension du régime général et des régimes complémentaires le cas échéant.
- Vous percevez une pension d'invalidité : joindre votre titre de pension.

### → Vous êtes ancien bénéficiaire d'un agent du MEAE devenu adhérent à titre personnel :

- Conjoint séparé / Veuf.ve / Enfant / Parent : joindre votre dernier bulletin de salaire ou votre dernier avis d'imposition.